

ATTESTATION DE VERSEMENT DE COTISATIONS ET DE FOURNITURE DE DÉCLARATIONS DES CANDIDATS ATTRIBUTAIRES D'UN MARCHÉ PUBLIC

Article 46 du Code des Marchés publics

2/2

CODE DE SÉCURITÉ

J9KBBLSZWEQTE6U

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

SOCIETE FRANCAISE
DU RADIOTELEPHONE SFR
TOUR SEQUOIA
1 RUE CARPEAUX
92915 PARIS LA DEFENSE CEDEX

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de déclaration et de versement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

NOM ET ADRESSE DU SIEGE SOCIAL	NUMÉRO SIREN
SOCIETE FRANCAISE DU RADIOTELEPHONE SFR TOUR SEQUOIA 1 RUE CARPEAUX 92915 PARIS LA DEFENSE CEDEX	343059564

Cette entreprise centralise ses obligations sociales auprès de l'organisme émetteur depuis le 12/12/2011. Cette attestation vaut pour l'ensemble des établissements déclarés auprès de cet organisme.

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS* à la date du 31/12/2011.

Fait à : MONTREUIL
le : 22/02/2012

Le Directeur
ou son délégué

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er juillet 2010. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.



ATTESTATION DE FOURNITURE DES DÉCLARATIONS SOCIALES ET DE PAIEMENT DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS DES CANDIDATS À UNE COMMANDE AU MOINS ÉGALE À 3 000 EUROS

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale

2/2

CODE DE SÉCURITÉ

75RTWGAAW5B1ZS1

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

SA SOCIETE FRANCAISE
DU RADIOTELEPHONE SFR
42 AV DE FRIEDLAND
75008 PARIS 08

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif de 7595 salariés,
- pour une masse salariale de 32939849 euros,
- au titre du mois de juin 2012,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

NOM ET ADRESSE DU SIEGE SOCIAL	NUMÉRO SIREN
SA SOCIETE FRANCAISE DU RADIOTELEPHONE SFR 42 AV DE FRIEDLAND 75008 PARIS 08	343059564

Cette entreprise centralise ses obligations sociales auprès de l'organisme émetteur depuis le 12/12/2011. Cette attestation vaut pour l'ensemble des établissements déclarés auprès de cet organisme.

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS* à la date du 30/06/2012.

Fait à : MONTREUIL
le : 26/07/2012

Le Directeur
ou son délégué

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er juillet 2010. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.